CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E44563** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 18/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Raison sociale : TEKA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/10/2024

Capital : 300 000

34 AVENUE DE LA VICTOIRE
94310 ORLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC creteil

Siret : 430 016 279 00043

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 2107433

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 458351S1244000 / 001 539615/11

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 458351S1244000 / 001 539615/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 01 48 53 57 28 **Fax :** 01 48 53 57 67

Portable :

Responsabilité légale :
KARAOGLU KAMIL PRÉSIDENT / CELAYIR DUDU DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : tekaetancheite.com

E-mail : celayir@orange.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 124 379 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	23	09/12/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	3	09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/12/2025 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.